

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 Janvier 2024

PRESENTS : SMAGUINE Dominique, DUVILLIER Benoît Dominique, WILLET Catherine, ADOUENI Léon, SAUVAT Sandrine, TRABELSI Daniel, THIMOTHE Keity, GAILLET Gérard, MARTIN Philippe, BOUHOURS LOUEDEC Kievi, ALEXANDRE Valérie, ROBERT Bruno, ZITO Josette, LHOMME Louise, ESPOSITO Laetitia, TONIAL Sylvie, POUSSON Fanny

ABSENTS EXCUSES :

Monsieur GOMIS Pierre qui a donné pouvoir à Monsieur ADOUENI Léon
Monsieur BOSCHARD Frédéric qui a donné pouvoir à Monsieur SMAGUINE Dominique
Madame BOULE Annie

ABSENT

Monsieur LUKUNGA Joseph
Madame MASSAU Fatima

Secrétaire de séance : Monsieur DUVILLIER Benoît Dominique

Date de convocation : 11 Janvier 2024

Date d'affichage : 11 Janvier 2024

Le quorum étant atteint, la séance publique peut commencer.

TITRE	VOTE
Délibération 2024-1 Adoption du règlement intérieur du restaurant scolaire /Périscolaire/ CLSH du mercredi/ du centre de loisirs des vacances	La délibération, mise au vote, est adoptée à l'unanimité
Délibération 2024-2 Modification du tableau des effectifs (suite CST du 19.10.2023)	La délibération, mise au vote, est adoptée à l'unanimité
Délibération 2024 -2 Bis Modification du tableau des effectifs (suite CST du 11 Décembre 2023)	La délibération, mise au vote, est adoptée à l'unanimité
Délibération 2024- 3 DISSOLUTION SMIOCE	La délibération, mise au vote, est adoptée à l'unanimité
Délibération 2024- 4 Evolution du Pacte Financier et Fiscal Territorial de solidarité entre la CCPV et ses communes membres	La délibération, mise au vote, est adoptée à l'unanimité

Délibération 2024-5 Délibération ouverture par anticipation de crédits budgétaires pour la section d'investissement 2024	La délibération, mise au vote, est adoptée à l'unanimité
Délibération 2024-6 Approbation du règlement intérieur pour le marché communal	La délibération, mise au vote, est adoptée à l'unanimité
Délibération 2024-7 Adoption des tarifs mètres linéaires du marché communal	La délibération, mise au vote, est adoptée à l'unanimité
Délibération 2024 -8 Adoption du tarif de la soirée à thème du 23 Mars 2024	La délibération, mise au vote, est adoptée à l'unanimité
Délibération 2024- 9 Convention RVM (accord de principe)	La délibération, mise au vote, est adoptée à l'unanimité



(85) Maire, Dominique SMAGUINE